

Association « ROMO PHOTO CLUB »
Adresse : 58 rue des Capucins
Code Postal Ville : 41200 Romorantin

Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 octobre 2023

Le 27 octobre 2023 à 20 heures les membres du bureau de l'**association collégiale « ROMO PHOTO CLUB »** ont réuni leurs membres pour la deuxième assemblée générale de l'association .

Les membres du bureau présents :

- Jean-Claude LAILLIAU 28 avenue de Lattre de Tassigny 41200 Romorantin
- Jean-Luc BOILEAU demeurant 2 rue de Courmemin 41230 Soings en sologne
- Jérôme BOUET demeurant 13 rue de Ronvaux 18100 Vierzon
- Pierre BOULAY, demeurant 34 route de Salbris 41200 Villeherviers
- Solange Rose 80 chemin rue Meymac 41200 Romorantin
- Marcel Covello 64 av de Paris 41200 Romorantin
- Solange Rose 20 rue Meymac 41200 Romorantin
- Martine Bourdaraud 10 rue de la Lambinière 41200 Romorantin
- Michel Gaudron ,14 rue Ovide Scribe 41200 Romorantin

Démission :

- Ludovic Boutet 80 chemin du gros chêne 41140 Noyers sur cher
- Martine Bourdaraud 10 rue de la Lambinière 41200 Romorantin

L'assemblée générale désigne Jean Claude Lailliau en qualité de président de séance et de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents :

-Le Procès-verbal de l'Assemblée générale du 28 octobre 2022 et propose de ne pas en donner lecture.

Puis il rappelle que cette cinquième assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral
- Rapport des activités de l'année
- Rapport financier
- Rapport des commissaires aux comptes
- Renouvellement des membres du bureau et élection des candidats
- Pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication aux instances officielles.
- Questions diverses

1^{ère} résolution :

. « L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport moral du Conseil collégial, du rapport des activités, du rapport financier et du rapport des Commissaires aux Comptes de l'Association certifiant les comptes de l'association :

1. Approuve, dans toutes leurs parties, ces rapports ainsi que les comptes annuels arrêtés au 30/09/2023
2. Donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs de l'accomplissement de leur mandat au titre dudit exercice 2022-2023 »

-Résultat : vote à l'unanimité. La résolution est adoptée

2^{ème} résolution : = Election des administrateurs

Renouvellement partiel du Conseil d'administration :

- Jean Luc Boileau , Jérôme Bouet, Marcel Covello

Sont élus :

- **Jean luc Boileau**
- **Jérôme Bouet**
- **Marcel Covello**

3^{ème} Résolution :

Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités

Ces formalités consistent notamment à déposer auprès du tribunal d'Instance le Procès Verbal de l'Assemblée ainsi que la nouvelle composition du conseil d'administration suite aux élections

- Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU :

Le bureau pour 2022-2023 est composé des membres dont les noms figurent ci-dessous :

- Mandataire administratif : Jean Claude Lailliau
- Secrétaire : Solange Rose
- Trésorier : Michel Gaudron
- Trésorier adjoint : Jean Claude Lailliau
- Jean Luc Boileau
- Pierre Boulay
- Marcel Covello
- Thierry Letuillier

Fait à Romorantin le 28 octobre 2022 pour servir et valoir ce que de droit

Le mandataire administratif au nom de tous les membres du bureau

Jean Claude Lailliau